

## COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

### POINT DE SITUATION - COVID 19

Le Directeur Général a indiqué lors de l'audioconférence quotidienne que 28 % des agents étaient présents dans les services sur la journée du 18 mars 2020. 10 % des effectifs sont en télétravail.

Des portables vont encore être redistribués.

Le Directeur Général a demandé à ce qu'il y ait une harmonisation des pratiques des médecins de préventions dans le cadre des avis donnés pour les mises en « quatorzaine ».

Le badgeage doit demeurer afin de permettre un recensement des agents présents sur les sites.

Toutefois il n'y a plus de décomptes des arrivées tardives et des départs anticipés.

Concernant le nettoyage des locaux, certaines entreprises ont suspendu leurs activités.

Les directions locales sont mobilisées sur le sujet afin que les contrats soient correctement exécutés.

Concernant les titres restaurants pour les agents dont la cantine est fermée la Direction Générale travaille sur plusieurs solutions possibles pour une mise en œuvre rapide.

Le Directeur Général a rappelé que les agents devraient respecter les gestes barrières y compris les distances entre eux au sein des services notamment lorsqu'ils déjeunent sur place.

Suite à l'audioconférence « Ministère » qui aura lieu demain, notre prochain rendez-vous téléphonique avec le Directeur Général sera tenu, lundi 23 mars 2020.

**[Compte rendu de la conférence téléphonique Fédération Finances CFTC au niveau des ministères économiques et financiers](#)**

**Les principaux sujets évoqués et points d'attention à retenir sont les suivants :**

- Le matériel sanitaire (gants, masques) est réquisitionné en priorité pour le personnel de santé. La DGFIP précisera les besoins pour les trésoreries dans les enceintes hospitalières. Ces éléments seront communiqués à la cellule de crise spécifique afin de rechercher des solutions.
- Les personnes fragiles doivent se signaler auprès des médecins de prévention (privilégier le mail pour éviter de saturer les lignes téléphoniques à utiliser uniquement pour les urgences).
- Les consignes générales visant à privilégier le télétravail et à limiter le « présentiel » au strict nécessaire à la continuité des services ont déjà été diffusées. L'attention des directions est appelée sur l'importance d'une mise en œuvre sur le territoire homogène.
- A ce stade, il n'est pas envisagé de fermer totalement l'AGRAF car des agents sont encore présents sur les sites, mais l'activité se réduit fortement et se limite à la distribution de repas froids sur quelques sites (Vauban, Ivry, Blanqui).

- La paye des agents en place sera préservée. La prise en compte des événements nouveaux comme par exemple les avancements d'échelons, sera reportée après la crise.
- La situation des agents en fin de contrat et des agents nouvellement recrutés : le point est identifié et traité en lien avec la DGFIP
- La prochaine audioconférence au niveau ministériel aura lieu **avec M. Darmanin et M.Dussopt** vendredi 20 avril à 11h

**Au même titre que l'ensemble des agents de la DGFIP, la CFTC reste mobilisée.**

**N'hésitez pas à faire remonter toute difficulté.**

Contact : [cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com)

Site internet : [www.cftc-dgfip.fr](http://www.cftc-dgfip.fr)